



Concours CAE session 2016

Composition : **Droit**

Durée : **3 Heures**

1 QCM : Répondre par vrai ou faux (4pts)

- 1) Il existe en droit une hiérarchie des textes suivant leur forme et l'organe qui les a élaborés.
- 2) Les droits subjectifs portent sur des choses ou des personnes.
- 3) Les droits réels accessoires garantissent le paiement d'une créance.
- 4) Une décision de justice rendue par un tribunal d'instance est un arrêt.
- 5) La violence morale ne peut vicier le consentement dans un contrat.
- 6) Le contrat d'assurance est un contrat nommé (spécial).
- 7) Le droit civil est une branche du droit privé.
- 8) Une obligation est un lien de droit.
- 9) Une convention ne peut être révoquée que pour les causes que la loi autorise.
- 10) On parle de lésion lorsqu'en cours de contrat, un déséquilibre survient entre les prestations dues par les deux parties.
- 11) La cour suprême est juge des faits.
- 12) Le droit commercial est un droit spécial qui s'applique aux actes de commerce et aux commerçants.
- 13) Le fonds de commerce est un bien meuble corporel.
- 14) Est commerçante, toute personne qui fait un acte de commerce.
- 15) Toute société est commerçante.
- 16) Pour être actionnaire dans une SA, il faut nécessairement avoir au moins 21 ans.
- 17) Tous les actes accomplis par une personne ayant la qualité de commerçant par l'objet ou la forme sont des actes de commerce.
- 18) Deux époux peuvent être associés dans une SNC
- 19) Pour avoir la personnalité morale, une société doit obligatoirement avoir été immatriculée.
- 20) L'achat de biens meubles pour les revendre constitue un acte de commerce.

II QUESTIONS THÉORIQUES (6 pts)

A. Définir les trois notions suivantes :

- La loi
- La doctrine
- Le droit privé

B. Répondre succinctement aux questions suivantes :

- Quelle distinction faites-vous entre le droit objectif et un droit subjectif ?
- Je suis propriétaire d'un bateau de plaisance ; ai-je un droit réel ou un droit personnel sur ce bateau ? Justifiez votre réponse.
- Expliquez et illustrez la distinction entre une règle impérative et une règle supplétive

III CAS PRATIQUE 1 (10 pts)

Monsieur Roger Seri qui exploitait un fonds de commerce depuis 2 ans est mort dans un accident d'avion alors que son épouse était enceinte de 6 mois.

- 1) Sa veuve vous demande si sa fille, la petite Inès née trois mois après ce décès peut partager la succession de son père avec ses deux frères Yannick et Yvan respectivement âgés de 4 ans et 17 ans ?
- 2) Yvan pourra-t-il exploiter le fonds de commerce ? Pourquoi ?
- 3) A supposer que madame Seri demande l'émancipation de son fils aîné Yvan, cela pourrait modifier la situation ?
- 4) Pour éviter la vente du fonds de commerce que faut-il faire ?